NOTICE

SUR UN

URSUS NOUVEAU

PAR

M. J. R. BOURGUIGNAT.

28 F. 30

1er AOUT 1867.

PARIS
IMPRIMERIE DE MADAME VEUVE BOUCHARD-HUZARD
RUE DE L'ÉPERON, 5.

1867

SUR UN

URSUS NOUVEAU

DÉCOUVERT DANS LA GRANDE CAVERNE DU THAYA

(PROVINCE DE CONSTANTINE).

ROYAL COLLEGE OF SURGEONS OF ENGLAND
28 FEB 30
LIBRARY

§ 1.

Ce n'est pas l'histoire complète d'un animal ni une description détaillée de ses organes que je présente, mais seulement quelques notes rédigées à la hâte et destinées à prendre date. Ces notes, consacrées à la découverte d'une espèce nouvelle du genre Ursus, sont, pour plusieurs motifs inutiles d'expliquer en ce moment, devenues nécessaires, en attendant la publication d'un travail plus important sur le Djebel Thaya et sur les ossements fossiles de la grande caverne de la mosquée.

Parmi les fossiles recueillis dans cette caverne, notre maître et ami M. Lartet, auquel je les ai communiqués, fut surtout frappé par les ossements d'un Ursus.

Ces ossements, en petit nombre (1) malheureusement, le temps m'avait fait défaut, présentaient des caractères si particuliers, offraient des différences spécifiques telles, que ce savant paléontologiste n'hésita pas à regarder ces débris comme ceux d'un *Ursus* inconnu.

Je dois ajouter que ce qui donnait un mérite tout spé-

(1) Trois mâchoires inférieures, un bassin, un humérus, deux péronés, un cubitus, une vertèbre, etc., etc.

cial à cette découverte, c'est que j'avais récolté ces os en compagnie d'une lampe funéraire, d'une lampe romaine (1) s'il en fut, qui, par sa présence, venait prouver l'existence de l'Ours en Algérie au commencement de notre ère; et cela, lorsque Pline disait, en racontant l'histoire des Ours de Domitius Ahénobarbus : « Je m'étonne qu'on les ait appelés Ours de Numidie, puisqu'il est bien positif que l'Afrique ne produit pas un animal de ce genre. « Miror adjectum (Ursos) numidicos fuisse, cum in Africa « Ursum non gigni potest. »

L'Ours de l'époque romaine dont j'ai rapporté les ossements devait être un Ours des plus petits.

Semblable à l'Ours malais par la taille, il était trapu, ramassé sur lui-même et court sur jambes. Il possédait une tête relativement grosse, peu allongée, terminée par un museau très-étroit, et devait être essentiellement frugivore, d'après sa dentition.

Lorsqu'on examine, comme l'a si bien fait M. Lartet, les trois mâchoires inférieures que j'ai rapportées (2), l'on reconnaît :

1° Que les canines sont plus récurrentes que celles de l'Ours des Asturies ;

2° Qu'il existe une petite molaire gemmiforme à la base des canines ;

(1) Cette lampe a été soumise aux regards exercés de MM. le sénateur Mérimée, Pruner-Bey, A. Bertrand, etc. — D'après M. Adrien de Longperrier, cette lampe serait le type de forme des lampes du VIe siècle après J. C.

(2) Sur ces trois mâchoires, deux appartiennent à des individus très-adultes; la troisième provient d'un individu relativement plus jeune.

3° Que la pénultième prémolaire manque dans les trois mâchoires inférieures, même dans celle du plus jeune individu, tandis que cette prémolaire se trouve fréquemment dans l'*Ursus arctos* et particulièrement dans les jeunes sujets ;

4° Que, dans la série des quatre mâchelières inférieures, les deux premières (c'est-à-dire la dernière prémolaire et la première vraie molaire) occupent proportionnellement un moindre espace longitudinal que dans les espèces ou variétés européennes ;

5° Que la dernière prémolaire a sa couronne plus réduite d'arrière en avant et que sa base interne est relevée d'une sorte de bourrelet saillant légèrement crénelé;

6° Que la première molaire, proportionnellement plus courte, a sa couronne plus étranglée dans son milieu;

7° Enfin, que la dernière molaire, *normalement contractée en arrière*, est *fortement triangulaire*, ce qui ne se voit chez aucune des espèces d'Ours connues.

Il résulte de ces caractères et de ces signes différentiels fournis par la dentition que cet Ours est une espèce nouvelle, à laquelle je me fais le plaisir d'attribuer le nom d'*Ursus Faidherbianus* en l'honneur de M. le général Faidherbe, ancien gouverneur du Sénégal, maintenant commandant supérieur de la subdivision de Bone.

Je saisis cette occasion pour remercier publiquement M. le général Faidherbe de son affabilité et de son extrême obligeance, surtout des peines qu'il a bien voulu se donner en allant lui-même continuer les fouilles que je n'ai pas eu le temps de mener à bonne fin, fouilles qui viennent de fournir les plus beaux résultats.

§ 2.

Ce n'est pas la première fois que l'on signale la présence de l'Ours en Algérie. Plusieurs auteurs en ont parlé, les uns d'une façon problématique, les autres d'une manière positive. Parmi ces auteurs, comme je le prouverai tout à l'heure, il s'en trouve qui ont eu en vue l'*Ursus Faidherbianus*, tandis qu'il en existe qui, selon toute probabilité, ont eu affaire à des espèces différentes. En tout cas, voici les notions relatives aux *Ursidæ* que je suis parvenu à rassembler.

Dans son énumération des animaux de la Libye occidentale, Hérodote signale l'Ours.

Pline, au contraire, professe une opinion différente. Ainsi, dans son *Histoire naturelle des animaux* (1), il raconte (2) : « Les annales attestent que, sous le consulat de Pison et de Messala, le 14e jour avant les calendes d'octobre, Domitius Ahénobarbus, édile curule, fit combattre dans le cirque cent Ours de Numidie contre un égal nombre de chasseurs éthiopiens. Je suis étonné, ajoute Pline, qu'on les ait dits de Numidie, puisqu'il est constant que l'Afrique ne produit point cet animal (3). »

L'abbé Poiret, de son côté, croit à l'existence de l'Ours.

(1) Traduite par Guéroult. Paris, 1802. 3 vol. in-12.

(2) Tome I, p. 359.

(3) « Annalibus notatum est, M. Pisone et M. Messala Coss. A. D. XIV Kalendas octobr. Domitium Ahenobarbum ædilem curulem Ursos numidicos centum, et totidem venatores æthiopas in circo dedisse. Miror adjectum numidicos fuisse, cum in Africa Ursum non gigni potest. » Pline.

Il consacre à cet animal un chapitre entier (1). « Le climat brûlant de l'Afrique, dit le brave abbé, ne convient point à l'Ours, qui ne se plaît qu'au milieu des neiges et des glaces. Cependant, comme le mont Atlas s'élève très-haut dans le royaume d'Alger vers celui du Maroc, et que plusieurs montagnes sont couvertes d'une neige presque continuelle, les Ours bruns y habitent ; ils sont très-carnassiers ; quelquefois ils descendent dans les plaines. Pendant mon séjour chez Aly-Bey, à la Mazoule, un Arabe rapporta la peau d'un Ours qu'il avait tué à la chasse..... Cet Arabe me montra une blessure qu'il avait reçue à la jambe, étant poursuivi, disait-il, à coups de pierres par l'Ours qu'il avait tué. Ce rapport ne nous convainquit point, étant très-possible que ce chasseur, poursuivi par l'Ours, ait frappé le pied contre quelque pierre et se soit blessé en fuyant un ennemi trop à craindre pour laisser de sang-froid celui qui l'attaque. »

On ne peut être plus affirmatif. Ce qui donne, selon moi, beaucoup de poids à cette affirmation, c'est que l'abbé Poiret a été un botaniste et un zoologiste assez distingué pour son époque et qu'il était parfaitement capable de reconnaître la dépouille d'un Ours.

En 1835, dans un voyage que fit en Algérie M. Milne-Edwards, maintenant doyen de la faculté des sciences de Paris, cet illustre savant a recueilli, entre Oran et Mers-el-Kebir, à une cinquantaine de mètres au-dessus du niveau de la mer, dans une brèche formée d'un tuf calcaire de couleur rouge, un fragment assez considérable de crâne d'Ours.

Cette découverte, constatée en 1837 sous le titre de

(1) Voyage en Barbarie, ou Lettres écrites de l'ancienne Numidie pendant les années 1785 et 1786. — Tome I, p. 238. 1789.

« *Note sur une brèche osseuse située entre Oran et Mers-el-Kebir* (1), » a été depuis mentionnée par Blainville en 1841 (2) et par Pictet en 1853 (3).

En 1841, sir Edward Blyth, dans une lettre adressée au président de la Société zoologique de Londres (4), raconte la capture, faite en 1834, d'un couple d'Ours (Bear of mount Atlas), au pied de la montagne de Tétouan, au Maroc, à environ 35 milles de la chaîne de l'Atlas (5). Ces Ours, envoyés à sir Peter Schousboe, ont été étudiés par sir Crowther, du 63e régiment de la reine.

L'année suivante, le mammalogiste Schinz (6), sur les indications fournies par sir Crowther, établissait pour ces Ours la nouvelle dénomination d'*Ursus Crowtheri*, qui a été adoptée par Pucheran en 1855 (7), et par Gray en 1864 (8).

Enfin, d'après un savant auteur d'ouvrages mammalogiques sur l'Algérie, le capitaine Loche, l'Ours brun (*Ursus arctos*) existerait dans la chaîne atlantique du Maroc, d'où il descendrait souvent dans nos possessions du nord de l'Afrique (9). Enfin ce même naturaliste affirme avoir vu à Marseille, voici sept à huit ans,

(1) In : Ann. sc. nat. 2e série (zoologie). Tome VII, p. 216. 1837.

(2) Ostéographie, ou Desc. iconogr. anim. vert. — G. Ursus. — P. 52. 1841.

(3) Traité de paléontologie, ou Hist. anim. foss. Tome I, p. 189. 1853.

(4) In : Proceed. zool. Soc. London, p. 64 et 65. 1841.

(5) Voyez également Wiegmann, Archiv., p. 27. 1842.

(6) Ueber Seine synops. mamm., p. 302. 1842.

(7) Esquisse sur la mammalogie du cont. africain, in : Rev. et mag. zool., p. 499. 1855.

(8) Helarctos? Crowtheri, *Gray*, Revis. genera and species of Ursine, etc. In : Proceed. zool. Soc. London, p. 698. 1864.

(9) Catalogue des mamm. ois. de l'Algérie, p 30. 1858.

un Ours brun (1), envoyé par l'empereur du Maroc.

Comme on le voit, l'Ours existe donc dans le nord de l'Afrique. Si l'on pouvait encore avoir des doutes à cet égard, je pense les dissiper entièrement en reproduisant une lettre de notre ami Letourneux, conseiller à Alger.

Sur une question aussi intéressante que celle de l'existence d'un animal nouveau dans nos possessions algériennes, je ne pouvais mieux faire que d'interroger Letourneux. Tous les savants connaissent ce conseiller, non-seulement comme la personne la plus obligeante, mais encore comme l'homme le plus modeste et en même temps le plus instruit de l'Algérie. Il n'existe pas un point du Tell ou du Sahara qu'il n'ait parcouru, il ne se trouve pas un fait relatif à l'histoire naturelle de notre colonie qu'il ne connaisse ou qu'il n'ait étudié.

J'ai donc consulté mon ami Letourneux.

« Pendant que j'étais procureur impérial à Bone (2), j'ai appris des Arabes de l'Édough qu'autrefois, d'après le dire des anciens, il y avait une grande quantité d'Ours dans la contrée, et que ces animaux dévastaient surtout les vignes des vergers exposés au midi de l'Édough.

« Une autre fois, pendant que j'explorai le Djebel-Bou-Abed, entre la Cheffia et la plaine de la Seybouse, les Arabes d'un douar des Ouled-sidi-Bekri m'ont tous affirmé que l'Ours existait encore voici une cinquantaine d'années dans leurs montagnes. Un Arabe m'a même raconté qu'un des derniers Ours du pays avait été tué par son père. D'après ces habitants, cet Ours, petit, trapu, brun, avec

(1) Hist. nat. mamm. et ois. de l'Algérie, p. 52. 1867.

(2) Je dois dire que l'auteur de cette lettre parle l'arabe aussi bien que le français.

une tache blanche sous la gorge, était très-friand de miel, aimait beaucoup les fruits et se dressait sur ses pattes de derrière pour combattre (1).

« Le caïd Bou-Roubi des Zardeza, dont le territoire s'étend presque jusqu'au Thaya, m'a affirmé souvent qu'il avait vu les traces et qu'il avait entendu les cris de l'Ours dans les Djebels Gherar et Debhar.

« D'un autre côté, le cheikh Si Mokhtar des Beni-Addi, qui habite actuellement près d'Héliopolis, le même que vous avez rencontré à votre passage à Guelma, enfin le père de celui qui vous a conduit et guidé dans vos explorations de Roknia et du Thaya, m'a assuré également qu'il avait vu plusieurs fois l'Ours et qu'il l'avait poursuivi le soir dans la montagne même du Thaya. »

Voilà, je pense, des affirmations qui, sans nul doute, doivent reposer sur un fond de vérité.

En rassemblant ces documents, certains faits qui, au Thaya, avaient glissé inaperçus, parce que, dans le moment, je n'en soupçonnais pas l'importance, se sont de nouveau représentés à mon esprit. Ces faits peuvent être une preuve de plus à ajouter à celles de l'existence de l'Ours en Algérie.

Je me rappelle parfaitement, lorsque j'accomplissais l'effroyable descente de la grande caverne du Thaya, en compagnie de quelques soldats de la garnison de Guelma, du cheikh Si Mokhtar, le fils de celui dont le nom vient d'être cité, du cheikh Khtar et d'une dizaine d'Arabes de

(1) Il est étonnant comme ces caractères se rapportent avec ceux que nous avons, M. Lartet et moi, constatés à l'*Ursus Faidherbianus*.

leur suite, je me rappelle donc qu'à peu près à moitié de la descente je vis les Arabes s'accroupir subitement et examiner les rochers avec attention. Il se passait évidemment quelque chose d'insolite. Je regardai : entre les roches se trouvait, en cet endroit, une terre humide, noirâtre, vrai humus boueux. Dans cet humus, je vis de larges empreintes de pas, mais des empreintes si nettes, si délicates, si je puis m'exprimer ainsi, qu'elles ne devaient pas avoir plus d'une heure ou deux de date.

Je vois encore cette boue, repoussée par la pression du pied, former tout autour un bourrelet si tranché, si frais, qu'à son arête la boue presque liquide ne s'était pas encore affaissée sur elle-même et que la gouttelette d'eau suspendue aux angles saillants, comme la rosée à l'extrémité d'une feuille, n'avait pas encore eu le temps de s'écouler.

La marche de l'homme ou de l'animal avait dû être gauche et pesante, car les pas avaient produit une profonde empreinte, et la terre, fortement comprimée, avait été comme fouettée de tous côtés.

Grand émoi parmi les Arabes. A leurs paroles rapides et bruyantes, je vis que le cas était grave. Les uns prononçaient avec vivacité le mot « *Deb, Deb*, » que j'ai su plus tard signifier *Ours*, mot qui, pour le moment, vu mon ignorance, n'avait aucune signification. D'autres exprimaient, au contraire, l'avis que des maraudeurs arabes, connaissant notre intention de visiter la caverne, avaient dû nous précéder pour nous voler et ensuite pour nous massacrer. Comme cet avis avait été émis par le cheikh Khtar qui, entre parenthèses, ne m'a pas paru un héros de bravoure, je vis les Arabes, d'abord indécis, puis effrayés, sur le point d'exécuter un sauve-qui-

peut général. Il ne fallut rien moins que la présence de mes soldats et mon rire d'incrédulité pour les rappeler à la dignité d'eux-mêmes. Et le fait est que nous descendîmes toujours et que nous ne rencontrâmes âmes qui vivent, si ce n'est quelques cadavres, c'est-à-dire les ossements d'une chèvre et de deux ou trois moutons. Mais la présence de ces animaux pouvait facilement s'expliquer par une chute.

Depuis, cependant, que de l'examen des ossements de l'*Ursus Faidherbianus* je suis arrivé à rassembler les preuves de l'existence de l'Ours en Algérie, ce fait, qui avait doucement glissé sur ma pensée (quelle importance pouvait-il avoir pour moi en ce moment!), s'est représenté à ma mémoire. Sans peine et sans effort, par un effet surprenant du souvenir, ces empreintes un peu larges, épatées, profondes, enfin telles que je les ai vues, se sont reproduites dans ma pensée aussi vives, aussi fraîches qu'au jour de ma descente. Pourtant, plus j'y réfléchis, moins je les comprends.

En voici le motif.

Cette caverne n'est pas une caverne comme toutes les autres, avec des salles, des galeries de plain-pied ou des couloirs plus ou moins larges; mais cette caverne est un précipice, ou, pour mieux dire, une salle-précipice de 120 pieds de large en moyenne avec une voûte de 70-80 à 100 pieds d'élévation, qui va en s'enfonçant dans les entrailles de la montagne en suivant la direction des couches. Cette salle, qui s'incline peut-être à plus de 1,200 à 1,500 pieds de profondeur, doit plonger, selon toute probabilité, jusqu'aux eaux de cette magnifique source qui, à

plus d'une lieue de là, s'élance de la montagne pour entretenir de fraîcheur et de verdure de si nombreux jardins.

J'ai visité bien des cavernes!

J'en ai parcouru d'immenses, comme celles de Niaut, de Sabart ou de Lombrives, dans l'Ariége; j'en ai vu d'imposantes ou de superbes, comme celles des Demoiselles, à Saint-Beauzille, dans l'Hérault; mais je dois avouer que je n'en connais pas qui m'ait autant impressionné que celle du Thaya.

Je me rappellerai toujours ma première visite, visite de reconnaissance que je fis pour l'acquit de ma conscience, pendant que les Arabes dressaient les tentes.

J'étais à peine engagé dans un couloir légèrement en pente, que les Arabes me firent arrêter. Il était temps. Mes yeux, encore peu habitués à la lumière des bougies, me laissaient dans un vague complet : en dessus, en dessous, de tous côtés, une obscurité d'un noir, d'un noir... — Je me rappelle qu'en ce moment deux Arabes roulèrent une pierre énorme. Il me semble les voir encore soulever le bloc, le balancer, enfin, par un mouvement brusque, le lancer dans le vide. C'est alors, en entendant cette pierre descendre, descendre, et encore descendre par bonds de 40, de 50, de 100 pieds peut-être, se heurter contre une paroi, bondir contre une autre, et toujours descendre, c'est alors, dis-je, que je sentis une sueur froide me perler le front. C'est que je devais le lendemain matin explorer cette caverne et que, dans mon ignorance, j'avais promis d'en dresser le plan. J'avais alors la réalité devant les yeux, et j'entendais toujours la maudite pierre rouler, bondir et descendre, m'envoyant de seconde en seconde le bruit sinistre de ses chocs retentissants.

Comme on peut le penser, qui pouvait songer à entreprendre une pareille descente? Des maraudeurs arabes! quand ils pouvaient si aisément, sans se rompre le cou, nous attendre derrière un rocher ou nous attaquer, à l'improviste, au milieu des broussailles. D'autant plus que j'ai remarqué qu'il n'existe pas d'hommes plus poltrons que les Arabes dans l'obscurité. Ils ne sont pourtant pas lâches de leur nature, mais ils sont superstitieux, et pour rien au monde ils n'oseraient seuls affronter le silence et la nuit d'un souterrain. Si les Arabes qui m'accompagnaient ont été assez osés pour me suivre, c'est que la présence d'un Français leur redonnait du courage, en chassant de leur esprit leur crainte superstitieuse; mais seuls ils ne seraient jamais descendus.

J'ai constaté, du reste, que parmi ces Arabes, même parmi ceux qui se vantaient le plus haut, que pas un seul, à l'exception du cheikh Si Mokhtar peut-être et encore, ne connaissait cette caverne; que pas un seul n'en avait jamais vu le moindre détail ou exploré la plus petite galerie.

Si cette caverne a jamais été visitée, elle ne l'a été que par des Français, et, parmi les Français qui ont osé descendre, je ne connais guère que le minéralogiste Fournel, les ingénieurs Dubocq et Dombrowsky, un inspecteur des contributions dont j'ai oublié le nom; enfin, tout dernièrement, M. de Rouvière, officier d'ordonnance de M. le général Faidherbe. Notre ami, le conseiller Letourneux, a essayé d'y pénétrer. Dieu sait s'il est intrépide! pourtant il s'est arrêté à moitié de la première descente.

Ce ne pouvaient donc pas être des pas de maraudeurs arabes que j'avais vus.

Que pouvaient être ces empreintes?

Ce n'étaient pas les empreintes du lion ou de la panthère, leurs pas sont trop reconnaissables pour qu'on puisse s'y tromper ; ils ne s'abritent, du reste, jamais dans les cavernes. Ce n'étaient pas non plus ceux de l'hyène. L'hyène se cache dans des trous, se glisse dans des fissures ; elle ne choisit jamais pour sa retraite de vastes salles aux profondeurs inconnues. Elle n'aurait, surtout, pas préféré celle-ci, quand de tous côtés dans le Thaya, qui est troué comme une ruche à miel, il y a une si grande quantité de petites retraites. De plus, les cadavres rencontrés dans la descente, bien qu'ils eussent été dévorés, ce qui était évident par le mode de dispersion des os, ne l'avaient pas été par des hyènes ; les hyènes broient les os! or, les ossements étaient intacts.

Ces pas ne pouvaient donc être que les pas d'un seul animal, de l'Ours, du *Deb* de mes Arabes.

Maintenant, plus j'y réfléchis, plus je considère que j'ai peut-être vu, sans m'en douter, les traces d'un des derniers représentants de cet *Ursus Faidherbianus*, dont je viens de décrire sommairement une mâchoire fossile, un des derniers représentants d'une race qui s'éteint comme la race des Aurochs est en train de s'éteindre actuellement en Lithuanie.

L'Ours est un animal nocturne, il aime les grandes cavernes, les profondes salles; il est frugivore, et carnassier lorsque la faim lui ronge les entrailles. Alors seulement il dévore le cadavre d'un animal, mais toujours sans toucher aux os. Or, les os n'étaient pas rongés. L'empreinte de son pied imite assez bien celui d'un homme; or, les traces si fraîches que j'avais vues ressemblaient assez à celles que laissent les Arabes lorsqu'ils portent leurs sandales.

Je le répète donc, ces traces devaient être des traces d'Ours. Et, qu'y aurait-il d'étonnant à ce qu'un dernier représentant de l'*Ursus Faidherbianus* existât encore au Thaya.

Je ne doute plus maintenant que le récit si précis que fit le cheikh Si Mokhtar des Beni-Addi à notre ami le conseiller Letourneux ne soit, un de ces jours, confirmé par de nouveaux témoignages.

§ 3.

J'ai, tout à l'heure, avancé l'opinion que, parmi les personnes qui avaient signalé l'Ours en Algérie, les unes avaient dû avoir en vue l'*Ursus Faidherbianus*, les autres des espèces différentes.

Les citations doivent, en effet, se rapporter à trois Ours distincts :

1° A un grand *Ursus* fossile encore innommé,

2° A l'*Ursus Crowtheri*,

3° A l'*Ursus Faidherbianus*.

« Le crâne d'Ours, dit M. Milne-Edwards (1), trouvé dans une brèche ossifère entre Oran et Mers-el-Kebir, se compose de la partie supérieure de l'occipital, des deux pariétaux et d'une portion des frontaux. Il appartient évidemment à un jeune individu, car toutes les sutures sont parfaitement distinctes, et les os sont même séparés entre eux par une ligne de ciment rouge ; néanmoins, ses dimensions sont très-considérables, car les pariétaux ont environ 80 millimètres de long sur plus de 70 millimètres de large, ce qui suppose un individu de grande taille. On

(1) Voyez les Annal. sc. nat., 2e série, tome VII, p. 216. 1837.

ne peut donc le rapprocher de l'*Ursus priscus* de Cuvier, et on serait porté à le considérer comme appartenant à l'une des grandes espèces nommées par ce naturaliste *Ursus spelæus*, *Ursus arctoideus;* mais, en comparant notre fossile avec les crânes de ces deux espèces, j'ai été frappé d'une différence remarquable ; les pariétaux, au lieu d'être très-déclives latéralement, se portent d'abord en dehors presque horizontalement et forment une large voûte surbaissée. Cette disposition, qui donne au crâne une grande largeur et suppose des fosses temporales moins vastes que chez les autres Ours fossiles, se rapproche, il est vrai, de celle que tous les animaux présentent dans le jeune âge, mais est portée à un plus haut degré que chez aucun individu, même beaucoup plus petit, que j'ai eu l'occasion d'observer, et elle donne à notre crâne d'Oran beaucoup trop de ressemblance avec celui de l'*Ours à longues lèvres* actuellement vivant qu'avec aucune autre espèce. Je suis donc porté à croire qu'elle a dû appartenir à une nouvelle espèce fossile, etc... »

Comme on le voit, d'après ces caractères, le crâne appartient à une espèce qui ne peut être assimilée à aucune de celles connues vivantes et fossiles.

Je crois qu'il faut rapporter à l'*Ursus Crowtheri* de Schinz les Ours des montagnes du Maroc que le capitaine Loche a désignés sous le nom d'*Ursus arctos*.

Cet Ours, qui paraît une variété un peu plus petite de l'*Ursus pyrenaicus* de Fr. Cuvier, connu également sous la dénomination d'*Ours des Asturies*, semble être une forme spéciale particulière, à l'Atlas du Maroc.

Voici ce qu'en dit Blyth (1) :

(1) In : Proceed zool. Soc., p. 65. 1841.

« Upon questioning Mr Crowther respecting the Bear of mount Atlas, which has been suspected to be the *syriacus*, he knew it well, and it proves to be a very different animal. An adult female was inferior in size to be American black Bear, but more robustly formed, the face much shorter and broader, though the muzzle was pointed, and both its toes and claws were remarkably short (for a Bear), the latter being also particularly stout. Hair black, or rather of a brownish black, and shaggy, about four or five inches long; but, on the under parts, of an orange rufous colour : the muzzle black. It is considered a rare species in that part, and feeds on roots, acorns and fruits. Does not climb with facility; and is stated so be very different-looking from any other Bear. »

Maintenant, quant à ces Ours constatés par Poiret à la Mazoule, par les Arabes à l'Édough, aux Zardeza et ailleurs, ils doivent, selon toute probabilité, appartenir à cette nouvelle espèce que je viens d'appeler *Ursus Faidherbianus*.

Il y aurait donc, dans le nord de l'Afrique, l'*Ursus Crowtheri* à l'Occident, le *Faidherbianus* à l'Orient, enfin dans les brèches ossifères d'Oran un *Ursus* fossile encore inconnu.

J. R. Bourguignat.

Paris, 1er août 1867.

Paris — Imprimerie de madame veuve Bouchard-Huzard, rue de l'Éperon, 5.